



Vice de contrat EDF sur les heures pleines/heures creuses

Par **nas04**, le **20/09/2016** à **20:06**

Bonjour,

Nous avons emménagé dans une maison en aout 2015. Notre compteur EDF est en heures creuses/heures pleines. Selon nos factures, les heures creuses sont de 22h à 6h. Cependant, sur notre facture de mai 2016, les heures creuses passent subitement de 23h à 7h. Après quelques coups de fils, et 15 jours d'attente, EDF avouera que le service de facturation s'est trompé sur les heures creuses et nous propose un dédommagement de... 30 euros!

Pour le moment, nous n'avons pas accepté. Nous trouvons cela inadmissible de la part d'EDF qui ne se prive pas de son côté de facturer les retards de paiements de facture, et ce même en période estivale. Quelles démarches pouvons-nous entamer pour obtenir réparation de ce préjudice?

Merci pour vos conseils,

Cordialement,

N et P

Par **morobar**, le **20/09/2016** à **20:13**

Bonjour,

Cela relève de la compétence de la juridiction de proximité si vous pensez votre dommage inférieur ou égal à 4000 euros.

Vous aurez du mal à faire prospérer votre controverse, car les horaires sont fixés localement, et le fournisseur a le droit sous certaines conditions aussi vagues que fumeuses de les modifier temporairement.

Bref

Par **amajuris**, le **20/09/2016 à 20:24**

bonjour,

vous devez commencer par chiffrer votre préjudice avant de saisir le juge puis faire une mise en demeure votre fournisseur de vous rembourser le montant du préjudice.

en principe quand on choisit un contrat double tarif, l'installation comporte un relais qui déclenche automatiquement le fonctionnement des appareils quand le tarif passe en heures creuses.

salutations

Par **Lag0**, le **21/09/2016 à 07:52**

[citation]en principe quand on choisit un contrat double tarif, l'installation comporte un relais qui déclenche automatiquement le fonctionnement des appareils quand le tarif passe en heures creuses. [/citation]

Bonjour,

Ceci n'est adapté qu'à bien peu d'appareils ! Mis à part un éventuel chauffe-eau électrique, je ne vois pas bien comment vous pourriez déclencher automatiquement d'autres tâches.

Les appareils ménagers modernes ne peuvent plus être déclencher ainsi, par exemple les lave-linges qui ne peuvent plus être mis en route par établissement de la tension d'alimentation.

De même pour le repassage par exemple, ce n'est pas un relais qui va vous repasser votre linge...